Réf. Farde e-Assemblées : 2703238

N° OJ : **9**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2026

Objet : Culture.- Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 39.530,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations ;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 39.530,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :

* à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026 :

1) 1.500,00 EUR à l'asbl Slameke pour l'évènement "Anti-Cyclone #6";
2) 1.000,00 EUR à l'asbl World Women Maestros Organization pour les 25 ans de femmes Maestros - Journée Internationale des Droits des femmes;
3) 5.000,00 EUR à l'asbl Centre culturel Bruxelles Nord - Maison de la création pour le carnaval de Laeken 2026;

* à l'article 77210 /33202 du budget ordinaire 2026 :

4) 3.000,00 EUR à l'asbl Les Volumineuses pour des projections thématiques;
5) 2.500,00 EUR à l'asbl L'instrument du Musicien pour l'évènement « De maîtres à élèves: une complicité »;
6) 2.500,00 EUR à l'asbl L'ensemble Orchestral Européen pour l'hommage à Django Reinhardt et Stéphane Grappelli;
7) 4.500,00 EUR à l'asbl Centre d'Impulsion Socio Professionnel et Culturel pour le Festival Afrodisiac 2026;
8) 3.500,00 EUR à l'asbl IDORU pour l'évènement « Brussels Porn Film Festival 2026 »;
9) 4.500,00 EUR à l'asbl Marcel pour le festival « Offscreen 2026 »;
10) 1.400,00 EUR à l'asbl L'Ecole de Cirque de Bruxelles pour l'évènement à la tour à Plombs;
11) 2.500,00 EUR à l'asbl Halolalune Production pour la semaine du son.Oor 2026;
12) 5.000,00 EUR à l'asbl Diogène pour le festival international du Cinéma Documentaire Millenium 2026 – (18e ed);
13) 1.300,00 EUR à l'asbl Contredanse pour l'évènement « Common Dance 2026 »;
14) 1.330,00 EUR à l'ong European Cities of Historical Organs pour l 'évènement « ECHO for PEACE Bruxelles 2026 ».

Annexes :